

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 7
Pouvoirs : 2
Votants : 9

622

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux le quinze novembre à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire
Date de convocation : 10 novembre 2022

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean – Philippe, JULIEN Gilles, TEITGEN Carole, THIBAUT Darig, LIONS Pascale
Absents excusés : MARC- MARTIN Nicole, DEBRUYNE Caroline
Absent non excusé :
Pouvoirs : Mme DEBRUYNE donne pouvoir à Mme TEITGEN Carole
Mme MARC- MARTIN donne pouvoir à Mme FICHTEN Marie -Pierre
Secrétaire de séance : FICHTEN Marie -Pierre

356- DEVIS SRTOPO (plans du bâtiment Gué du Matin)

Monsieur le maire rappelle au conseil que malgré des recherches dans les archives communales et auprès de la DDT, il été impossible de récupérer les plans de permis de construire (1965) du bâtiment dit « *couvoir n°1* », sis au Gué du Matin et acquis par la commune le 23 mai 2022.

Plusieurs devis de réalisation d'un relevé des façades et des intérieurs du bâtiment ont été sollicités.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de SRTOPO en date du 8 novembre 2022, pour la somme de 1 548,10 euros NET DE TAXES, offre économiquement la plus avantageuse.

Le conseil charge monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer le marché correspondant.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

Transmis en préfecture le 21 décembre 2022

Certifié exécutoire le 21 décembre 2022

